Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260605-2026060504-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 29.05.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **cinq juin** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 29.05.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien, Mme LE ROY Laetitia, conseillers délégués. M. BLOT Olivier, Mme LUCAS Maëva, Mme HENRY Aurélie, Mme LEBAS Betty, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, M. HUET Valentin, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : M. FREROU Lilian (pouvoir à M. LEVREL Denis), Mme RISSEL Alexia, Mme LE GOUËVEC Sylvie (pouvoir à Mme NOGUES Christelle), M. JERÔME Charly, Mme TAQUET Virginie, M. AVRIL David (pouvoir à M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien),

Présents : 13
Votants : 16

Monsieur CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien a été élu secrétaire.

Objet : 2026060504- Acquisition de mats pour les illuminations

Afin de pouvoir attacher les motifs d'illumination de fin d'année, il est nécessaire d'acheter des mâts acier galva cylindro-conique d'une hauteur de 10m afin de suspendre les traversées de route. Le devis de l'entreprise ERS Fayat de La Mézière s'élève à la somme de 9 690 € TTC pour 19 unités (soit 510€/unité).

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide le devis de l'entreprise ERS Fayat pour un montant de 9 690 € TTC ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué, à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;
- Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,